

Recettes de cuisine au miel

Confit de canard (recette périgourdine de Marion Levielle, chef au « Le Domaine de Chavagnac » Place du Béguinage à Bruxelles).

Ingrédients pour 1 personne, à adapter suivant le nombre de convives :

Magret de canard, environ 200 grammes par personne. De la graisse de canard.
Des pommes de terre, de la salade, une large branche de thym et du gros sel.
Du MIEL d'acacia.

Saisir le magret sur une poêle de chaque côté avec un peu de beurre.
Verser dessus un peu de MIEL d'acacia, une à deux cuillères à soupe.
Placer la viande dans un plat et la passer au four à 180° pendant quelques minutes pour achever la cuisson avec une branche de thym. Le canard doit être rosé à l'intérieur.

Eplucher les pommes de terre, les couper et les faire cuire à feu vif, dans la graisse de canard.
Puis, comme le canard, parachever la cuisson encore quelques minutes au four à 180° avec du gros sel.
Avant de servir, découper le magret en tranches. Remettre la branche de thym entière au-dessus, dans l'assiette, et la flamber légèrement pour libérer les parfums.
Servir avec une salade accompagnée d'une petite vinaigrette et des pommes de terre.

G.P. La Capitale du mercredi 6 juin 2012

Salade au poulet, pastèque, feta et dressing de Rochefort

Pour 4 personnes, préparation 30 minutes

1 petit poulet rôti. ¼ de pastèque. 1 paquet de feta.
1 paquet de mélange de mesclun. 1 oignon rouge. 1 pain rustique non coupé.

Dressing (genre de vinaigrette): ½ bouteille de Rochefort 8°.
2 cuillères à soupe de jus de citron frais.
2 cuillères à soupe de MIEL liquide.
6 cuillères à soupe d'huile de maïs. Poivre noir et sel marin.

Pour le dressing,
faites réduire la bière jusqu'à l'obtention d'un volume d'environ 2 cuillères à soupe.
Battre la bière avec jus de citron, l'huile de maïs et le miel jusqu'à obtention d'un dressing.
Assaisonner de poivre noir au moulin et au sel marin.

Enlever la peau du poulet et le désosser. Le couper en morceaux.
Couper la pastèque en morceaux, en retirer les pépins.
Peler l'oignon rouge et le couper en fins anneaux.

Servez la salade dans 4 assiettes. Disposez les morceaux de poulet et de pastèque par-dessus. Parsemez d'anneaux d'oignon. Napper de dressing et émietter le feta. Assaisonner de poivre.

Couper le pain en grosses tranches et accompagnez avec la salade et une Rochefort bien fraîche.

Delhaize, Encart publicitaire 2012.

Le petit mot du rédacteur

Chers membres du Cercle Apicole,

Revoici notre revue après une longue absence due à la trêve des vacances, à la récolte, et à des contrariétés apicoles.

Des vacances en Pologne pour voir que « l'herbe est toujours plus verte ailleurs ». Un monsieur âgé va arrêter parce « qu'il n'y a plus assez de fleurs ». Nous aurions la moitié des couleurs qui sont devant chez lui, nous irions en transumance sur un talus. Un autre m'a fait goûter un miel de forêt mais pas du tout de miellat, très clair. Sans doute le meilleur que j'ai dégusté. Ceci dit, ils n'ont pas eu de grosses récoltes à cause de la même météo qu'ici.

Restons aux choses sérieuses : la récolte. Pas bon, c'était prévu. Un gros quinze kilos chez mon ami Jan arboriculteur. Roger a testé : sans hésitation miel de tilleul. Je les ai mises « aux pommiers », elles sont allées « aux tilleuls ». J'y ai ajouté, disons, un kilo de miel de chacune de mes deux autres ruches, car nous voici aux soucis... Prévisions au retour de Pologne : on récolte tranquille, on nourrit et on hiverne. Programme cool comme on dit. Hélas, deux ruches étaient devenues bourdonneuses, ce qui le 25 août était un vrai problème en cette fin de saison.

Je tiens ici à remercier JAAP APPELS chez qui il restait une dernière ruche et qui pensait arrêter tout doucement. Ma mésaventure a un peu brusqué les choses car Jaap m'a donné la ruche peuplée d'une belle colonie. Je l'en encore remercie vivement, il m'a permis de sauver le maximum des deux condamnées et de me relancer après un coup au moral.

L'opération sauvetage fut d'ailleurs un cas d'école qu'avec mon collègue-élève PAUL WADELEUX, nous avons semble-t-il bien négocié vu la bonne situation actuelle de la colonie. En attendant, il fallait déplacer la colonie de Jaap en Langstroth dans une Dadant 10 et y ajouter ensuite les butineuses en trois opérations successives. En synthétisant :

- 1 Placer la Langstroth à l'endroit désigné, où se trouvait la bourdonneuse (à Manage).
- 2 Le lendemain, vider celle-ci loin du rucher et transvaser la bonne colonie, les butineuses de deux colonies commençant à affluer, produisant divers combats.
- 3 Mais pour nous, le seul véritable problème fut les dimensions des cadres. Eh oui, les Langstroth sont un peu plus longs, et si quelques-uns (3) glissèrent sans trop de soucis, les autres (3), j'ai dû les forcer du poing avec une technique « marteau ». Comme les Gaulois, quoi. En rive, j'ai placé deux fois deux cadres bâtis. Au printemps, faudra composer avec ça.
- 4 Ensuite, on a placé l'autre ruche bourdonneuse amenée ce 2^{ème} jour sur le toit de la ruche « future » et on a ouvert pour que les abeilles commencent à se repérer.
- 5 Le lendemain, rebelote : tout vider au loin et laisser les butineuses revenir.
- 6 Gérer et ramener tout le matériel, cadres, toits, plateaux, corps, ouf, etc, et le jour suivant, je suis retourné nettoyer tous les combattantes mortes devant le trou de vol. Impressionnant. Tout comme mon expérience de mettre un cadre à l'endroit où on a vidé les ruches. Les abeilles s'y trouvaient encore 3 jours plus tard (il faisait chaud) rassemblées en petits groupes. Et si une ouvrière tentait de placer son abdomen dans une cellule, une autre majesté se jetait violemment dessus pour combattre. Je l'ai vu faire trois fois en dix minutes.

Espérons maintenant en notre opération sauvetage. Ce serait un succès de passer l'hiver.

Salutations à vous tous,

JF Charlier



Conférences et activités du Cercle Royal Apicole de Nivelles

(Local « Le Canotier » Grand'Place à Nivelles. Contacts: **Roger Bauduin** 067 / 21.77.03)

Pour la fin de l'année:

Dimanche 28/10/2012 « Histoire et développements d'Apimondia » par Roger Bauduin, suivie de notre assemblée générale

INVITATION

Assemblée Générale

Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs

**Le dimanche 28 octobre 2012 à 15h en notre local
« Le Canotier », Grand'Place à Nivelles**

INVITATION

Le souper de la fête de **Saint-Ambroise** se déroulera
le samedi 15 décembre 2012 à 19 h
(endroit et menu à préciser ultérieurement)

Certains de nos membres l'ignorent peut-être, mais Roberte, compagne de notre président a subi un gros problème de santé au cours du mois d'août. Elle se porte beaucoup mieux depuis, mais ça ne nous empêchera pas de lui souhaiter bonne convalescence et le meilleur rétablissement possible



Quelques « brèves » ou insolites

La question : Récemment, la Douane suisse a intercepté une cargaison frauduleuse de colonies d'abeilles. La population d'abeilles diminue partout, ce qui compromet la pollinisation des arbres et des plantes.

La presse belge aurait aimé savoir si nos services douaniers avaient déjà eux aussi intercepté de tels transports. Finie la focalisation de nos services douaniers sur la cocaïne, dans un avenir proche, il faudrait peut-être penser à engager des apiculteurs ☺
Fininfo magazine des agents du SPF Finances N°3 été 2012

Une ruche pour l'ONU

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de son adhésion à l'ONU, la Suisse a offert un rucher avec un demi-million d'abeilles aux Nations Unies, qui est installé dans le parc des bâtiments de l'ONU à Genève.

Il est prévu que les 700 kilos de miel produits par an seront donnés à l'ONU et emballés avec une étiquette en six langues portant l'inscription « Pour un monde plus doux ». Ce cadeau, avec des ruches aux couleurs de la Suisse, a été offert au Secrétaire général de l'organisation le 10 septembre.

Vers l'Avenir du 24 août 2012

NDLR : je ne doute pas que nos amis Suisses soient très capables de compter, ils ont fait leurs preuves...

Mais si prévoir la production du rucher est déjà très fort, alors compter toutes les abeilles des colonies est sans nul doute super trop fort comme on parle maintenant ☺

Tout le monde sait que la situation des pollinisateurs n'est pas très brillante. Voici ce qu'on peut déjà trouver sur des boîtes d'agrumes. (trouvé par Jaap).



Les petites annonces - Je recherche

Afin d'agrandir ma collection apicole, je recherche des pots à miel décoratifs, pots de miel avec écriture étrangère (souvenir de vacances, par exemple), peluches, miniatures, etc... Ainsi que des coupures de presse... ou du vieux matériel comme ruche avec toit chalet, etc.

Vous pouvez me contacter au 0495/687 853 ou mail caubergbsdaniel@hotmail.com
Je vous remercie d'avance

Conférences et cours de l'Abeille du Hain

(18 Rue du Zouave Français Michel 1440 Wauthier-Braine **Agnès Beulens** 02/366.03.30)

Cours : Les cours de notre école d'apiculture reprennent d'ici peu. C'est une deuxième année pour les candidats apiculteurs (23 à la fin de session en juin). Il est prévu d'accueillir une dizaine d'élèves de première année qui se joindront à eux.

Concernant les ruchettes « Maya » (12 fournies cette année), elles ont été nourries et sont entrées en hivernage.

Les autres colonies seront fournies au prochain printemps, ainsi que les ruches Maya des nouveaux élèves qui seront les derniers à profiter de l'opportunité offerte par la RW.

06/10/2012	12 h à 14 h	Les habitants de la ruche	V. Gillyns
	14 h à 15 h	L'hivernage	V. Gillyns
		Conditions - reine - population - Visite générale - dernières précautions - Nourrissement - Conservation des rayons	
	15 h à 18 h	Travail de l'apiculteur à l'atelier - Mise en ordre du rucher, tri des cadres, nettoyage, désinfection, grattage, rangement du matériel, contrôle chute des varroas.	
23/10/2012	12 h à 14 h	Ruches & Ruchers	A. Beulens
	14 h à 17 h	Physique apicole	A. Beulens
		Equilibre des colonies - Conditions atmosphériques: influences Chaleur - humidité - sécheresse - froid - lumière - Repérages - Couleurs - électricité - Force centrifuge	
10/11/2012	14 h à 16 h	Les dérivés du miel	G.Seressia
		Bières et hydromels - Vinaigre de miel	
	16 h à 18 h	Mise en route d'un hydromel	
17/11/2012	16 h à 18 h	Fonte des cires, gaufrage et utilisation	A. Beulens et V. Gillyns
01/12/2012	14 h à 17 h	L'organisation sociale des abeilles	J-LStrebelle
		Expériences de Von Frisch - Production de phéromones Equilibres alimentaires en lien avec la vitellogénine Cycle de développement de la colonie	
15/12/2012	14 h à 17 h	Différentes miellées-Translations	A.Beulens
		Méthode Snelgrove - Plan Demarée - Apiculture pastorale Essaimage artificiel - Buts - matériel - formation - Hivernage	
12/01/2013	14 h à 17 h	Morphologie de l'Abeille	Dr. Bierna
		Anatomie - Squelette - Fonctions digestives - Système circulatoire Respiration - Systèmes musculaire et nerveux - Appareil génital	
	17 h à 18 h	Dissection de l'abeille & utilisation du microscope	

En ce début d'année, l'exposé des matières est très complet pour montrer le sérieux et la pertinence des cours. On peut se joindre à nous ponctuellement pour approfondir certaines notions sans pour autant redevenir devenir « élève »

JF Ch.

Les nouvelles du groupe Abeille du PCDN & Plan Maya de Nivelles

Suite à « l'épisode de l'essaim du parking Collège », je m'étais inquiété auprès de Mlle Mailis Neuwels qui gère le PCDN de la Ville de Nivelles. Voici son courrier-réponse.

Bonjour,

Jean-François m'a fait part de l'étonnement des apiculteurs de votre cercle concernant l'apiculteur contacté pour s'occuper de l'essaim d'abeilles qui a campé sur un panneau de signalisation il y a quelques semaines.

J'ai contacté le service des pompiers et le bourgmestre pour en connaître les raisons.

Les pompiers ont une liste d'apiculteurs à contacter. Le premier qu'ils ont pu contacter (et non le premier sur la liste) fut celui d'Ottignies-LLN.

Le bourgmestre me demande une liste des coordonnées d'apiculteurs nivellois afin d'être certain de la mise à jour de leur liste.

Pourriez-vous m'en fournir une ?

Je vous remercie d'avance et je vous souhaite une agréable journée.

Mailis NEUWELS

Conseillère en environnement

Coordinatrice locale du P.C.D.N. et de l'Agenda 21 local

Service environnement

Boulevard des Arbalétriers, 25 - 1400 Nivelles

Tél. : 067 / 88 21 79 & Fax : 067 / 88 22 87 Internet : www.nivelles.be

Je propose donc aux apiculteurs intéressés de se signaler lors de l'assemblée générale du 28 octobre. A charge du Comité de confectionner cette liste.

Et l'idéal serait de la remettre officiellement aux autorités compétentes lors de la signature de la charte du PCDN prévue le 24 novembre 2012 lors de la « Journée de l'arbre ».



JE VOUS RAPPELLE QUE TOUT LE MONDE EST LE BIENVENU AU PCDN, SURTOUT LES APICULTEURS. Et qu'une participation ponctuelle n'engage à aucune obligation ensuite. La prochaine assemblée plénière du PCDN se déroulera le 8 octobre à l'Hôtel de Ville.

JF Charlier

Certains membres du Cercle dont monsieur Guillaume Van de Weyer ont eu un contrôle de l'AFSCA (Agence Fédérale de la Sécurité Alimentaire) cet été.

Petit historique et explications de Agnès Beulens (présidente de la Fédération du Brabant Wallon).

Madame Claire Van De Weyer a contacté l'AFSCA en la personne du Dr Pattigny pour connaître les raisons et en a fait part à madame Beulens, se demandant pourquoi l'obligation de l'inscription des apiculteurs à l'AFSCA n'avait pas été relayée à tous.

Il arrive que l'AFSCA organise un contrôle chez des apiculteurs inscrits ou non.

L'inscription d'un apiculteur auprès de l'AFSCA est obligatoire à partir de **1 RUCHE** depuis 2006. Cette information, donnée par le Dr Pattigny, est confirmée par madame Beulens.

En outre, celle-ci souligne en sa qualité de présidente de la Fédération du Brabant que les instructions ont été données en temps utile aux cercles apicoles de toutes les fédérations de l'Union de Wallonie par la Belgique apicole.

Tout se régularisera en tout état de cause par l'inscription de chacun sans aucun préjudice.

A.F.S.C.A :

Depuis l'obligation de s'y affilier, vos responsables apicoles n'ont eu de cesse de vous encourager à y adhérer. Et cet été, est arrivé ce qui devait arriver : de simples contrôles chez des apiculteurs non inscrits qui ...nous ont reproché de ne pas les avoir avertis !

Rappel : Tout apiculteur, même ne possédant qu'une ruche a l'OBLIGATION de se déclarer à l'AFSCA.

La mission de l'AFSCA est de veiller à la sécurité de la chaîne alimentaire et à la qualité de nos aliments, afin de protéger la santé des hommes, des animaux et des plantes.

Ce n'est pas un organisme du fisc et l'inscription est gratuite jusqu'à 25 ruches.

Risque encouru lors de la non inscription : une amende administrative ou plus grave en cas d'obligation de destruction de ruches en cas d'alerte sanitaire : aucune indemnisation...

Alors, ne manquez pas de télécharger le formulaire et de vous y inscrire très vite pour être apaisé sur tous les fronts : <http://www.afsca.be/>



Infos à suivre attentivement, mais ça devient effrayant

« L'UE doit interdire le maïs Monsanto »

Le Pr Gilles-Eric Séralini, auteur d'une récente étude toxicologique sur le maïs transgénique NK603 et l'herbicide Round Up, a appelé jeudi (20 septembre 2012) l'Union européenne à interdire « immédiatement » l'importation de ce maïs élaboré par le géant Monsanto et plaidé pour une « réévaluation rapide » de tous les OGM et pesticides autorisés à ce jour en Europe.

S'exprimant lors d'une conférence de presse jeudi au Parlement européen à Bruxelles, le scientifique français a dénoncé le « laxisme évident et très grave » de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) qui a autorisé ces dernières années la culture de deux OGM en Europe ainsi que l'importation de plusieurs dizaines d'autres sur le sol européen.

Sur base des résultats de son étude sur le NK603 et le Round Up, M. Séralini estime que l'Union européenne se doit de faire évaluer de manière réellement indépendante des producteurs les effets toxicologiques des OGM et des pesticides sur une période de deux ans, et non 90 jours seulement comme c'est le cas actuellement.

L'étude publiée dans la revue « Food and Chemical Toxicology » montre comment des rats nourris avec du maïs NK603 ainsi qu'avec du maïs non-OGM traité au Round Up mouraient nettement plus vite que leurs congénères après avoir développé des tumeurs aux reins, au foie ainsi qu'aux mamelles.

Gilles-Eric Séralini dénie également toute autorité à l'EFSA, l'agence européenne chargée de la sécurité des aliments, pour mener une contre-expertise sur ses recherches.

« Il n'est pas question que ceux qui ont autorisé le (maïs transgénique de Monsanto) NK603 réalisent la contre-expertise de nos données, car il y aurait un conflit d'intérêt avec leur autorité et leur carrière », estime-t-il.

Elle a pourtant été saisie mercredi par la Commission européenne et « *si des faits scientifiques nouveaux sont démontrés, nous en tirerons les conséquences* », a assuré Frédéric Vincent, porte-parole du commissaire européen à la santé.

Vers l'Avenir BW du vendredi 21 septembre 2012.

Le GSM, nocif pour les fourmis

Une étude réalisée par une équipe de recherche de l'Université Libre de Bruxelles met en évidence les effets nocifs des ondes GSM sur les fourmis et les protozoaires, des organismes unicellulaires couramment utilisés lors de travaux scientifiques. Il s'agit d'une première en Belgique.

Les ondes GSM affectent la membrane cellulaire des protozoaires et dégradent la mémoire et la réponse aux phéromones des fourmis, révèle l'étude de l'équipe de recherche de l'ULB. Les chercheurs les avaient exposés à un générateur d'ondes, « *dans des conditions similaires à celles générées par un GSM ou une antenne* » précise Marie-Claire Cammaerts du département de Biologie des Organismes.

Au terme de plusieurs séries d'expériences, les chercheurs ont constaté que les capacités d'apprentissages olfactif et visuels des fourmis étaient affectées. Leur capacité d'organisation s'est également dégradée, les rendant entre autres incapables de rentrer au nid après avoir trouvé de la nourriture. Les fourmis marchaient avec difficulté, mangeaient peu et mourraient. Les résultats se confirment pour les protozoaires. Placés à proximité d'un GSM en état de communication, ils se déplacent mal et gonflent.

Ces résultats inquiètent la biologiste Marie-Claire Cammaerts. « *Si les ondes GSM sont nocives pour les protozoaires, c'est-à-dire pour une seule cellule, le principe devient alors universel. Et toutes les fonctions qui ont besoin de la membrane cellulaire sont affectées, le système nerveux en premier* »

Vers l'Avenir septembre 2012